



Projectique

Instructions aux auteurs

Coordonnées

Rédacteur en chef : Christophe SCHMITT

Contact revue : revue.projectique@gmail.com

Recommandations aux auteurs

Langue

Les articles peuvent être écrits en français, anglais ou espagnol. Le résumé dans la langue de l'article doit être traduit dans les deux autres langues.

Longueur

Les articles ne doivent pas excéder 45 000 signes (notes de bas de page, bibliographie finale et espaces compris). Les notes de bas de page doivent être limitées (le nombre de signes des notes de bas de page doit rester inférieur à environ 20 % du total de signes du texte de l'article, hors références bibliographiques) et situées en bas de page, pas à la fin du texte.

Les articles doivent être accompagnés d'un résumé dans la langue de rédaction de l'article d'une longueur maximale de 1 000 signes (espaces compris). Un résumé plus long (jusqu'à 2 000 signes, espaces compris) peut également être joint pour la traduction dans les deux autres langues de la revue.

Éthique et règles relatives au plagiat et recours à l'IA

En matière d'éthique et d'intégrité scientifique, la revue se réfère principalement aux textes, déclarations et recommandations nationales et internationales qui suivent :

- Charte française de déontologie des métiers de la recherche¹
- Code de conduite européen pour l'intégrité en recherche (ALLEA)²

Les auteurs s'engagent à ne pas soumettre un manuscrit déjà soumis voire publié dans un autre support, ainsi qu'à dûment attribuer les idées, concepts et formulations qu'ils mobilisent à leurs auteurs d'origine, dans le respect des normes bibliographiques. Tout article soumis à la revue fait d'abord l'objet d'une analyse par un logiciel anti-plagiat.

Si la revue n'exclue pas en principe l'utilisation des outils d'Intelligence Artificielle dans le processus de recherche voire de publication, elle exige néanmoins que tout recours à l'IA soit déclaré dès la proposition de publication. Le manuscrit doit alors faire l'objet d'une discussion systématique sur la portée de cette démarche, de son intérêt et de ses limites. La revue se réfère en particulier aux orientations de la commission européenne publiées en 2024 relatives à l'utilisation de l'IA en recherche³.

¹ <https://www.ofis-france.fr/la-charte-francaise-de-deontologie-des-metiers-de-la-recherche/>

² <https://allea.org/code-of-conduct/>

³ ["Guidelines on the responsible use of generative AI in research developed by the European Research Area Forum"](#)

Soumission d'articles

Les articles soumis à la revue font en premier lieu l'objet d'une décision d'admission de l'*executive board* au processus d'évaluation par les pairs, pouvant le cas échéant donner lieu à un *desk reject* notamment pour les motifs suivants :

- Non-respect manifeste des consignes aux auteurs (mise en page, mise en forme, citations etc.)
- Syntaxe et/ou niveau linguistique trop insuffisant(s)
- Soupçon de plagiat
- Soupçon de recours non déclaré à l'IA (général, notamment)

Les articles soumis sont relus par au moins deux évaluateurs anonymes désignés par le rédacteur en chef sous l'égide de l'*executive board* dans le cadre d'une évaluation en double aveugle. Au vu des rapports de relecture, le board accepte, refuse ou demande aux auteurs d'effectuer les ajustements et modifications nécessaires, dans la limite d'un maximum de trois tours de révision.

La revue *Projectique / Projectics / Proyética* étant distribuée en texte intégral sur le site internet www.cairn.info, tout auteur accepte que son article soit publié sous les deux formats papier et électronique.

Envoi électronique

Les articles sont à envoyer en version électronique à Christophe Schmitt, coordinateur de la revue (revue.projectique@gmail.com). Le format du fichier doit être un format courant : TXT ou RTF (fichier texte), DOC ou DOCX (Microsoft Word), ODT (Open Office ou LibreOffice), PAGES (Apple Pages), etc.

Lors de l'envoi, les auteurs doivent fournir leurs identifiants chercheurs d'usage actuel/contemporain (notamment ORCID).

L'envoi comprend au moins 2 fichiers distincts :

- L'article lui-même dans une version anonyme, sans page de garde mais avec une page de titre incluant le titre, le résumé ainsi que 4 à 6 mots-clés, dans la langue de l'article
- Une page d'accompagnement indiquant :
 - le titre de l'article ;
 - la traduction du titre en anglais ;
 - les nom, prénom, coordonnées, statut et institution de rattachement, du ou des auteurs ;
 - une courte présentation (500 signes maximum espaces compris) mentionnant les thèmes de recherche et publications récentes de chacun des auteurs ;
 - le résumé et les mots-clés de l'article.
 - le résumé et les mots-clés de l'article traduit en anglais

Présentation

Les articles sont mis en page au format A4 ou US Letter. La taille de la police est de 12 points avec un interligne de 1,5. Les intertitres sont dans une taille de police supérieure et ne sont pas numérotés. Les articles ne doivent pas comporter plus de deux niveaux de titres (titre général exclu).

Quelques consignes rédactionnelles :

- Les citations longues (plus de 5 lignes) forment un paragraphe distinct.
- Les guillemets utilisés doivent respecter les normes typographiques de la langue de l'article. En français, les citations sont entre guillemets à la française («...»), quelle que soit la longueur ; en cas de besoin, utiliser des guillemets à l'anglaise dans un passage déjà entre guillemets ("...").
- Toute modification d'une citation (suppression, adjonction, remplacement de mots ou de lettres, etc.) par l'auteur du texte est signalée par des crochets droits [...].

- Tous les mots d'une langue autre que la langue de l'article sont mis en italiques, par ex. : « *sine qua non* ».
- Les noms propres sont en lettres minuscules (et non en capitales) ; les prénoms sont écrits *in extenso*.
- Les sigles et acronymes sont développés lors de leur première citation (par ex. : « l'Organisation des nations unies (ONU) »), en respectant l'usage des majuscules propre à la langue de l'article ; par la suite ils s'écrivent sans ponctuation, les sigles en capitales, les acronymes comme des noms propres.

Références bibliographiques

La revue utilise la norme de références bibliographiques APA :

- Le renvoi aux références bibliographiques n'est pas indiqué au moyen d'une note mais figure dans le corps du texte sous la forme auteur-date :
 - soit entièrement entre parenthèses, par ex. : « (Schumpeter, 1911) » ;
 - soit uniquement la date si l'auteur est cité, par ex. : « Schumpeter (1911) propose... » ;
 - soit dans le texte entièrement, par ex. : « En 1911, Schumpeter publie... ».
- Les numéros des pages doivent être indiqués pour les citations.
- La liste des références bibliographiques, classée par ordre alphabétique du nom du premier auteur, est donnée en fin d'article. Pour un même auteur, les titres figurent dans l'ordre chronologique. Si plusieurs références d'un même auteur sont datées de la même année, elles sont différenciées par des lettres minuscules (a, b, c, etc.), dans la bibliographie finale et dans le texte.
- Les références doivent être complètes : préciser notamment la date de la première édition (à disposer entre crochets) si l'on se réfère à une réédition, le titre original si l'on se réfère à une traduction.

Normes de présentation à suivre impérativement :

- Glaser, B.G. (1962). Secondary Analysis: A Strategy for the Use of Knowledge from Research Elsewhere. *Social Problems*, 10(1), 70-74.
- Latour, B. (1996). *Petites leçons de sociologie des sciences*. Paris :Seuil, 251 p.
- Girin, J. (1990). L'analyse empirique des situations de gestion : éléments de théorie et de méthode. In A.C. Martinet (Ed.), *Épistémologies et sciences de gestion* (pp. 141-182). Paris: Economica.

Pour plus de détails, voir : <http://www.apastyle.org/learn/index.aspx>.

La revue recommande l'utilisation d'un logiciel de gestion bibliographique (comme Zotero), permettant de fiabiliser le recours aux citations, d'en systématiser et d'en harmoniser la forme.

Illustrations

Les photographies et les graphiques qui accompagnent le texte sont d'aussi bonne qualité que possible, dans une résolution suffisante pour l'impression (au moins 150 points par pouce – dpi). Les photocopies ne sont pas acceptées. Les photographies sont fournies sous forme de tirage ou de fichier numérisé en haute définition (format JPEG qualité supérieure). Les graphiques font l'objet d'un fichier distinct de celui du texte et sont transmis dans le format d'origine du logiciel qui a permis de les créer, ainsi que dans un format vectoriel (PDF ou EPS).

Préciser la légende, la référence d'origine et le placement dans le texte des illustrations ; intégrer dans le texte la légende à l'endroit d'insertion de l'illustration. Fournir une autorisation de reproduction et utiliser de préférence une iconographie libre de droits.

Les documents confiés (reproductions et/ou originaux) sont restitués aux auteurs dès publication du numéro.